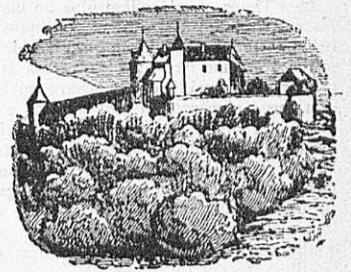




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

Téléph. Apart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8⁴⁵ 11⁴⁷ (d.j.f. 15⁵²) 16¹⁰ 20²² — BULLE, dép. 6⁰⁰ 9⁵² (10⁰⁰) 13⁰⁶ 18⁵⁰

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Au peuple suisse!

(suite et fin).

Au premier plan figurent les questions sociales. L'une des plus belles tâches du parti radical-démocratique est d'améliorer le sort des déshérités. Le développement de la législation sociale est le moyen le meilleur et le plus efficace de maintenir et de consolider la paix sociale. L'exécution de l'article constitutionnel sur l'assurance-vieillesse et survivants est en cours. Le parti radical-démocratique considère comme un de ses devoirs les plus nobles d'achever cette œuvre de solidarité nationale. La réforme du régime des alcools, depuis longtemps urgente, est intimement liée aux assurances sociales. Le souci de donner à notre économie nationale une impulsion énergique et un développement rationnel nous oblige à régler les conditions du travail dans un esprit de progrès social, à développer l'Institution des contrats collectifs et à remettre sur pied une législation sur la protection du travail à domicile.

Grâce aux efforts persistants et inlassables des députés radicaux aux Chambres fédérales, le statut des fonctionnaires a été réglé d'une manière qui a permis au personnel de se déclarer satisfait. Le parti radical-démocratique a prouvé ainsi qu'il envisageait avec sérieux sa mission sociale. Mais il nous faudra veiller attentivement à ce que la loi soit appliquée de manière que tous les fonctionnaires, employés et ouvriers de l'administration fédérale et des régions se sentent liés à l'Etat dans des conditions qui leur garantissent une situation sociale solide.

D'autres problèmes importants attendent encore leur solution. Notre démocratie doit toujours viser à une plus grande perfection, et le législateur a le droit de mettre fin aux inégalités choquantes. Ceci s'applique en particulier au domaine du droit pénal, dont les règles, variant d'un canton à l'autre, sont la source d'inégalités de traitement. L'égalité devant la loi ne peut être réalisée sur ce point, en dépit de toutes les objections conservatrices, que par l'unification du droit pénal. La révision partielle du code des obligations est en cours et permettra d'adapter aux conditions modernes les dispositions régissant le droit commercial et le droit de société.

Dans les dernières années, les revendications économiques de l'après-guerre ont donné lieu, chez nous comme ailleurs, à de vives discussions. La question du blé, avant tout, a propos de laquelle s'est déchaîné le grand débat sur les monopoles d'Etat, a divisé pendant quelque temps les partis nationaux. L'équité et la justice exigent qu'on satisfasse aux vœux légitimes de l'agriculture, dont les conditions d'existence, encore actuellement, ne sont pas équilibrées. La culture du blé n'est pas seulement une nécessité pour l'approvisionnement du pays en cas de guerre; c'est, en effet, sur cette branche que repose, dans des contrées nombreuses, toute l'exploitation agricole. Son maintien s'impose donc.

Le parti radical-démocratique appuiera énergiquement la solution envisagée par les conseils législatifs. Quiconque ne se laisse pas aveugler par les intérêts particuliers et ne perd pas de vue la solidarité des diverses branches économiques reconnaîtra qu'un artisanat solide est nécessaire à l'épanouissement de nos forces nationales. Aussi l'esprit d'initiative de l'entrepreneur, qui agit sous sa propre responsabilité, mérite-t-il d'être encouragé. Le législateur fédéral devra assurer la prospérité de cette importante branche économique en légiférant sur la petite industrie et sur le régime des soumissions.

Sans perdre de vue les possibilités financières, notre parti prête également la plus grande attention au développement des transports (navigation fluviale, aviation, circulation routière).

Mais le souci de ces intérêts matériels ne doit pas nous rendre indifférents au développement intellectuel de notre peuple. L'école primaire est un glorieux héritage qui nous a été légué par nos pères non pour être dissipé, mais pour être augmenté. Le projet de relèvement de la subvention fédérale à notre entière approbation. L'appui donné aux écoles suisses à l'étranger peut, toutes les fois qu'il s'avère nécessaire, resserrer les liens qui unissent à la patrie les Suisses habitant l'étranger. Notre parti n'a jamais cessé de vouer son attention au problème de la formation professionnelle dans toutes les couches sociales, en tenant compte spécialement de la classe pauvre. Il considère également que l'encouragement des beaux-arts, des arts industriels et des recherches scientifiques s'impose à tous les esprits de progrès et il prend cette tâche d'autant plus au sérieux que d'autres partis politiques la négligent souvent.

De tout temps, la vigueur de notre peuple et le caractère propre de notre nation se sont exprimés dans la pratique des exercices physiques et d'un sport raisonnable. L'encouragement de la gymnastique et des sports sains rentre dans les tâches de l'Etat moderne. C'est dans la discipline et dans le développement physique que la génération nouvelle puise sa force morale. Notre armée également, en unissant les jeunes gens de toute condition dans l'obligation de servir le pays, constitue un instrument d'éducation démocratique de premier ordre. Nous ne souffrirons pas que la question de sa suppression soit soulevée avant que les peuples du monde entier aient témoigné de leur volonté de paix en renforçant les modestes garanties qui nous sont données par la Société des nations et par notre neutralité. C'est à protéger notre liberté et notre indépendance que sert notre défense nationale.

Tenant compte de la solidarité des intérêts, le parti radical-démocratique se prononce pour l'égalité des droits de toutes les classes et de tous les groupes économiques et pour une solution des questions politiques, sociales et matérielles qui réponde à la justice et à l'intérêt général. Si, contrairement aux partis fondés sur une base économique et au parti socialiste, qui s'inspire de la lutte des classes, nous ne défendons pas exclusivement les intérêts de groupes, le sens de la responsabilité commune passe chez nous au premier plan: à l'agitation en faveur d'exigences impossibles à satisfaire nous substituons l'obligation du labeur sérieux et positif. Un travail fécond dans l'intérêt de tous, voilà notre mot d'ordre.

C'est dans ce sens que nous invitons les électeurs à appuyer notre politique. Il est de la plus haute importance pour le pays et pour le peuple qu'entre les extrêmes de gauche et de droite et au-dessus des représentants d'intérêts économiques unilatéraux notre parti radical-démocratique non seulement conserve ses positions, mais sorte renforcé de la lutte. Car il représente les idées et les conceptions sous le signe desquelles notre pays s'est développé sainement dans l'ordre social, politique et économique.

Le Comité directeur du parti radical-démocratique suisse. Septembre 1928.

La ligue contre la tuberculose à Bulle.

(Suite et fin)

La conférence de Mme Dr Olivier.

Ce fut une délicieuse leçon de choses que cet exposé, ce « sermon », comme elle l'a qualifié elle-même, présenté avec une adresse, une souplesse et une forme impeccables par la distinguée conférencière.

Mme Dr Olivier se présente au nom de deux Fribourgeois émérites: M. Léon Genoud, une vieille connaissance de 20 ans, qui fut l'âme de la lutte contre la tuberculose en pays de Fribourg; M. le Conseiller d'Etat Savoy, dont la conférence admire de plus en plus la « Loi sur l'assistance », véritable modèle du genre.

Faisant appel à ses souvenirs, elle déclare que, il y a quelques 20 ans, les tuberculeux fribourgeois, pour lesquels on ne faisait rien, ne voulaient plus sortir des établissements vaudois où ils avaient réussi à entrer. D'accord avec M. Savoy, Mme Olivier veut tarir le mal à sa source et faire œuvre surtout préventive. Dans ce but, elle préconise la création de plus en plus générale de l'infirmière-visiteuse. Le titre de sa conférence est d'ailleurs le suivant: « Le rôle de l'infirmière-visiteuse dans la lutte contre la tuberculose ».

En pédagogie consommée, la conférencière divise son sujet en quatre points, dont nous allons donner un bref aperçu.

Qu'est-ce qu'une infirmière-visiteuse? Ce n'est pas une garde-malade. Elle n'est pas attachée à une personne. Le garde-malade soigne et se dévoue autour du malade qui lui est confié. La santé publique n'est pas son affaire. Sa tâche, noble et utile, n'est pas suffisante. On s'est rendu compte, aujourd'hui, qu'il existe une santé publique, une hygiène publique. Pasteur, d'inoubliable mémoire, a démontré que beaucoup de maladies peuvent être évitées et que la contagion est une affaire de prophylaxie. On organise aujourd'hui une lutte publique contre la maladie qui appelle d'un vilain nom, la « police sanitaire », une chose bien utile. L'infirmière-visiteuse est la cheville ouvrière de cette institution. Elle doit circuler dans les familles qui lui sont signalées comme atteintes ou douteuses, savoir et voir un peu partout tout ce qui se rapporte à la santé publique, appeler l'attention des autorités médicales, civiles et religieuses sur certains cas, signaler le danger, provoquer le remède. Avec un doigté et une discrétion irréprochables, elle doit surprendre la maladie partout où elle existe et la forcer dans ses derniers retranchements.

Quels sont les établissements et les organisations qui ont besoin de l'infirmière-visiteuse?

Les médecins, car ils ne peuvent ni tout savoir, ni tout faire pour la préservation publique des maladies; les autorités communales, qui ne sauraient s'introduire dans les ménages ni se cacher dans les foyers. Comme le disait M. Savoy, il y a dans les communes de ces « dynasties » de pauvres qui croient détenir un droit de mendicité sur la société. L'infirmière-visiteuse, au cours de ses voyages, pourra découvrir les causes de cet état de fait, mettre le doigt sur la plaie, et indiquer le remède. Le clergé aura avantage à posséder ce nouveau facteur de la santé publique, car cette dernière n'est pas sans corrélation avec la santé morale. L'infirmière-visiteuse pourra découvrir dans les ménages des situations que le prêtre lui-même ne réussit pas à connaître. L'Ecole, enfin et surtout, doit bénéficier de la création du rouage nouveau. L'Ecole doit former des êtres complets. Allez demander parfois aux maîtres ce qu'ils ont fait de leurs élèves, combien sont encore vivants et en état de travailler, de ceux qu'ils eurent sous leur direction, combien ont succombé à la maladie, à la fatigue physique et morale. Le maître d'école voit beaucoup de choses en classe. Il sait souvent mieux que les parents quelles sont les tares physiques qui menacent la génération de demain. On ne peut exiger d'eux des relations avec les familles saines et portant sur tous les détails de la vie enfantine. Là, l'infirmière-visiteuse a son rôle essentiel, capital. Elle peut servir d'intermédiaire entre la famille et l'Ecole. Combien de déchets seraient épargnés à la société si, dans le jeune âge, la santé des citoyens futurs avait été régulièrement surveillée!

Pourquoi une personne aussi utile n'est-elle pas acceptée partout les bras ouverts?

Parce que les garde-malades, les sages-femmes ne comprennent pas souvent que leur rôle n'est pas diminué ni atteint par celui de l'infirmière-visiteuse et qu'elles lui font une sourde opposition; parce que surtout nos populations n'aiment pas les innovations de ce genre et qu'elles se croient visées dans leur liberté individuelle par cet organisme qui doit s'introduire parfois jusque dans l'intimité des foyers; parce que l'utilité, voire la nécessité d'une surveillance plus complète de l'hygiène publique n'est pas encore généralement admise. Tous les pays, toutes les régions qui ont adopté avant nous l'infirmière-visiteuse se trouvent bien de l'innovation et ne sont pas près d'y renoncer. Mme Olivier cite à l'appui de ce qu'elle avance

le cas de Zurich, ville et campagne, qui a réussi par ce moyen à découvrir et à écarter de nombreux foyers de maladie.

Quel est le but essentiel de l'institution? Découvrir les causes et les racines de la maladie, les dénoncer à qui de droit et en faciliter ainsi l'extirpation; favoriser l'existence de la santé, ce bien si précieux, et assurer ainsi une plus grande indépendance et une activité plus féconde à l'individu et à la collectivité.

Ne méprisez pas, s'écrie Mme Olivier, l'institution d'une infirmière-visiteuse. Je voudrais la voir s'introduire partout pour le grand bien de la santé publique.

La discussion.

Une discussion animée suivit le magistral exposé de la conférencière. M. le Curé de Bulle demanda par quelle influence et au nom de quel droit légal l'infirmière-visiteuse peut s'introduire dans les familles. Il sait que la plus grande difficulté de Mlle Klingert, qui assume cette fonction en Gruyère, réside dans cette prise de contact, qui se révèle extrêmement ardue. Mme Dr Olivier répond que le cas est naturellement difficile, jusqu'à ce que l'institution soit entrée dans les mœurs. Il faut de la part de la personne chargée de cette rude tâche beaucoup de tact, de l'énergie, de la patience et du dévouement. Au point de vue légal, la nouvelle loi sur la tuberculose donnera les pouvoirs nécessaires pour permettre de découvrir jusque dans les foyers les causes de la maladie. Avec un bel humour, l'orateur signale qu'à Zurich, on a conduit au docteur ou au sanatorium par la force des personnes qui refusaient de se soigner et qui constituaient un danger public. La conférencière fait allusion à l'activité de nos médecins scolaires. Malheureusement, cette institution ne répond plus à grand-chose, chez nous. La mentalité publique est difficile à transformer dans ce domaine. M. Mossu, instituteur à La Tour, au nom du corps enseignant qui, c'est regrettable, était médiocrement représenté en nombre à cette manifestation, adressa des remerciements à la conférencière ainsi qu'à la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et demanda au représentant de l'Etat ici présent, M. le Conseiller Bovet, s'il ne serait pas bien de mettre le corps enseignant au courant des tâches nouvelles qui incombent à l'Ecole au point de vue sanitaire général.

Mlle Bonabry, Mmes Despond et Xavier Remy ainsi que M. le Curé de La Tour posèrent à leur tour différentes questions. Soulignons que l'infirmière-visiteuse de la Gruyère a une tâche ardue, un rayon très étendu et ne possède guère de moyen facile de communication. Une requête adressée aux C. E. G. dans le but d'obtenir pour cette personne d'utilité publique la gratuité sur le tronçon n'a pas abouti. C'eût été pourtant un beau geste de philanthropie d'accorder cette facilité à notre infirmière-visiteuse.

On se rend compte qu'un effort prodigieux est tenté dans le but d'organiser notre société contre les attaques sournoises de la maladie. L'assemblée de Bulle, nous en sommes persuadés, n'aura pas été inutile et marquera certainement un nouvel élan de nos populations vers la guerre à la maladie.

Nous remercions les organes dirigeants de la Ligue et la compétente conférencière de dimanche pour leur noble entreprise et pour tous les renseignements qu'ils nous ont fournis sur leur activité passée et future. On n'aime que ce que l'on connaît.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Encore la question politique anglaise.

Ce qui préoccupe en ce moment la politique anglaise, outre les élections générales de 1929, c'est l'attitude des Etats-Unis en face du compromis naval franco-britannique. Evidemment, la note de Washington, dont Londres attribue la teneur défavorable à la malaisance campagne de presse qui a jeté sur l'accord des soupçons injustifiés, a désagréablement surpris le cabinet anglais. On garde cependant l'espoir que la Maison Blanche, ayant réfléchi à la portée de son acte et au peu de fondé des accusations qu'elle porte contre le compromis, reviendra de son erreur. Les grands quotidiens du royaume font d'ailleurs remarquer que les Etats-Unis ont laissé la porte ouverte à de nouvelles négociations et que si le problème du désarmement a reçu une blessure grave, il n'est cependant pas mortellement atteint.

à la désignation de
citurne compagnon.
n'il garda pour lui
tait remué jusqu'au
inage. La nuit ve-
Elle le gênait peut-
dis que je m'instal-
ui demandai-je. Re-
e de moi et, comme
essé de m'apporter
je dus le question-

er?
e.
re, comme s'il écou-
ninit-il par me dire.
ur maison? Tu les
C'était mal éclairé.
ise. L'autre allait et
aient peut-être pas
er de propriétaire.

avec l'autorité que
le-chef, à Lovitel,
ie de quelque cha-
n'incliner: les re-
ngues et n'auraient
ses dix années révo-
ir.
matin, tu me con-
quelque distance,
accompagner.
(A suivre).

lait.

ruz, (village) mot
bre 1929 jusqu'au

g. Bâtiment neuf
époser les soumis-
bh, président,
re: Le secrétaire.

Moudon

C°
u pays.
né, peigné, chevot.
s. Fabrication de mi-
abrication de couver-
ux. Filature de laine.
travail de la laine du
ts de laine, ces ma-
ts.
t., à BULLE.

VOYAGE SOIGNÉ

tements dé-
c.

2 jours.

GER & Cie
ALE
MARY, linge-

urages.

n location, le lun-
h. du matin,
s;

Aulx;

Conseil communal.

UIER offrent en

RETS et JEAN

20 poses.

u notaire Henri
les soumissions
ochain.

urages.

location, par voie
ants;

varisaz;

u bureau du
s soumissions chez
tobre 1928, à

Conseil communal.

Le « Times », qui reflète plus ou moins exactement l'opinion des milieux politiques officiels, exprime le regret « que ce qui était sincèrement proposé comme devant contribuer à la solution générale du problème du désarmement ait été tout aussi sincèrement mal compris en Amérique ». Car il est permis de croire que les Etats-Unis ont réellement soupçonné l'Angleterre et la France de vouloir revenir au système des alliances qui ont valu au monde la guerre de 1914. Ce doute que l'on voit poindre entre les lignes de la réponse américaine surprend, quand on considère que la grande et riche république a combattu aux côtés des armées alliées pour conserver à la société ses droits et sa liberté.

Un malentendu règne sur toute cette affaire. Il importe de le dissiper. Alors seulement la volonté pacifique du compromis ressortira avec une netteté suffisante du document lui-même.

En attendant la réponse britannique à la note des Etats-Unis, qui viendra vraisemblablement vers la mi-octobre, lorsqu'un s'ingéniera à tirer parti de la situation dans un but électoral : c'est le « Labour Party », qui tient actuellement à Birmingham ses grandes assises. Déjà les leaders attaquent et foudroient. Déjà ils jettent l'anathème sur l'œuvre de M. Chamberlain, qui a empêché la paix de se consolider, le désarmement de s'effectuer, le rapprochement entre les peuples d'entrer en voie de réalisation, le bonheur enfin de prendre pied définitivement sur la terre. M. Mac Donald, en particulier, n'a pas caché son écœurement de voir la politique anglaise mêlée à d'autres politiques. Sans doute l'ancien « Premier » ne se souvient-il déjà plus de l'époque où sa politique était gravement influencée par l'Internationale.

Nous ne prétendons pas que la diplomatie de M. Chamberlain ne s'est jamais fourvoyée. Quoiqu'il en soit, elle eut toujours pour but la grandeur de l'Angleterre et la consolidation de la paix dans l'ordre et la sécurité.

Le « Labour Party » a à son actif l'intervention moscovite dans la politique intérieure anglaise et la « grève noire ». Ceux qui ont bonne mémoire, outre-Manche, se souviendront.

P. S.

Le fascisme chez lui.

Le correspondant de Rome à un grand quotidien français écrit au sujet de Rossi et de la discipline fasciste :

« Le directeur de la revue « Milice fasciste », M. Alexandre Melchiori, vice-secrétaire du parti fasciste, ayant demandé l'honneur de faire partie de l'éventuel peloton d'exécution » destiné à Cesare Rossi, le directeur du journal « Patria » approuve ce geste, tout en demandant de prendre des mesures semblables non seulement à l'égard des traitres, mais aussi des profiteurs du fascisme. Il propose à ce sujet que le grand conseil fasciste en vue de défendre la révolution des chemises noires, décide :

1. Que tous les Italiens ayant quitté l'Italie depuis 1922 et poursuivant à l'étranger une œuvre hostile au régime perdent le droit de cité italien, s'ils ne retournent pas avant le 15 octobre 1928 dans leur commune de résidence dans le royaume. S'ils sont surpris clandestinement dans le territoire national, ils seront considérés comme hors la loi, ennemis de la paix publique et leur exécution par les citoyens patriotes ne donnera lieu à aucun procès pénal ;
2. A la date du 15 octobre 1928, tous les citoyens qui ont des charges publiques ou dans le parti devront présenter à l'intendance des finances des diverses provinces une liste de leurs biens. Ces listes seront remises au commandant général de la gendarmerie qui, après enquête, frappera de la peine du « confino » et de la confiscation des biens tous ceux qui auront soit menti, soit, sans justification, doublé leur fortune depuis octobre 1922.

« C'est ainsi, conclut l'article, que le peloton d'exécution deviendra un organe vraiment utile à la cause suprême de la révolution fasciste. »

Comment la Russie rouge traite ses héros.

Selon le journal « Volkville », organe des communistes allemands, les chefs de l'opposition russe ne se trouvent pas si bien du régime au pouvoir. Tous sont exilés dans des conditions qui mettent leur existence en danger. La nourriture est insuffisante et les soins médicaux manquent totalement. C'est la mort lente mais sûre de leurs adversaires que veulent les « camarades » au pouvoir.

Trotsky est très affaibli. Il souffre de la malaria. Il a les pieds et les mains gonflés. Son état inspire de vives inquiétudes. Radek est atteint d'une grave maladie des reins. On ne lui accorde pas de médecin. D'autres chefs dépérissent à vue d'œil dans leurs retraites séparées du reste du monde.

La « Volkville » proteste et reproche à Maxime Gorki, qui se trouve actuellement en Russie, de ne rien faire pour soutenir les premiers pionniers du communisme intégral.

SUISSE

Comité central des Sociétés fédérales de Gymnastique.

Le Comité central des Sociétés fédérales de gymnastique, réuni à Zoug les 29 et 30 septembre, a discuté l'ordre du jour de l'assemblée des délégués qui doit avoir lieu à St-Gall, les 20 et 21 octobre. Le budget de construction et l'agrandissement du bâtiment que la société possède à Aarau ont été plus spécialement examinés.

La question de la diminution des fêtes de

gymnastique a fait l'objet d'une discussion approfondie. Différentes propositions seront faites et l'on tâchera d'obtenir des sociétés fédérales et des sociétés cantonales qu'elles organisent des fêtes tous les quatre ans seulement. Des pourparlers sont en cours pour que la même résolution soit prise par les gymnastes à l'artistique, les nationaux et les athlètes légers. La prochaine fête fédérale aurait donc lieu en 1932.

Le Comité constate avec plaisir le succès obtenu par la manifestation de l'Association des femmes gymnastes à la Saffa.

Le lieu de la prochaine fête fédérale n'est pas encore fixé. On parle de St-Gall, Zurich, Aarau qui revendiquent l'organisation de cette fête.

Le capitaine Wirth.

Le capitaine Wirth, pilotant une avionnette Klemm-Dainler, de 20 HP., est parti mardi matin à 10 h. 40, avec un passager pour un raid de plusieurs étapes sur les côtes de la Baltique. Il a été contraint d'atterrir près de Stuttgart. L'appareil, légèrement endommagé, sera réparé et le raid continuera sans trop de retard.

L'affaire Rossi.

Comme la réponse italienne relative à l'affaire Rossi n'est pas parvenue, le Conseil fédéral n'a pas encore pu s'en occuper au cours de sa séance de mardi.

Le département politique a reçu télégraphiquement la confirmation de la remise de la note dont il a reçu un court extrait. Mais cet extrait est insuffisant pour se faire une idée exacte de la note.

Une auto mystérieuse.

Selon une communication du procureur du district de Hinwil, lundi matin à 6 heures, une femme a aperçu à la Ueberlandstrasse, entre Bossikon et Unterweitzikon, un homme gisant sur la chaussée. Peu après est arrivée une automobile dont les occupants, trois hommes, transportèrent le blessé dans la voiture et partirent rapidement, tous phares éteints, dans la direction de Bossikon. On suppose que l'automobile avait écrasé la victime et que ses occupants sont venus l'enlever après coup.

Après les manœuvres.

Les manœuvres auxquelles vient de participer le Régiment fribourgeois sont terminées. En général, elles ont laissé chez le soldat la meilleure impression et les chefs ont exigé de la troupe tout ce qu'on peut raisonnablement lui demander.

Ce qu'il y eut d'intéressant, au cours des exercices en campagne qui se sont déroulés dans la région du Lac, ce furent les expériences tentées dans divers domaines et dont les unes sont concluantes. Tout n'est pas parfait, par exemple, dans le domaine de la liaison, mais il faut reconnaître que des progrès importants ont été réalisés, surtout pour ce qui concerne les patrouilles d'infiltration.

Cette façon de réduire l'envahisseur, par son propre système défensif, s'adapte avec une facilité et des chances de succès particulières, en Suisse, pays de montagnes, de surprises géographiques et de lourdes inconnues pour quiconque n'est de la contrée, voire de la région immédiate qui est en jeu. L'initiative ainsi laissée à de petites subdivisions de la troupe est elle-même fructueuse dans ce sens qu'elle aiguise l'esprit de recherche, aguerrit au sentiment de l'honneur et de la responsabilité.

Les chefs qui ont rapporté ce genre de combat de défense de leurs expéditions dans les guerres étrangères ont eu la main heureuse et ont compris la nécessité d'adapter les moyens à la nature de notre sol.

On a également essayé pour la première fois d'utiliser le chien de guerre pour la liaison. Les résultats ont surpris favorablement les chefs de l'armée. Si tout n'est pas au point dans le dressage des intelligents bêtes et dans la façon de s'en servir, il est prouvé, en tout cas, qu'on peut sans crainte se mettre à la tâche dans ce domaine et compter sur le succès.

Reste l'aviation.

On sait combien, dans les pays qui nous environnent cette arme toujours nouvelle par les découvertes et les perfectionnements qu'on y apporte retient l'attention des autorités responsables. La France ne vient-elle pas d'instituer un ministère spécial de l'Air ? C'est que la sécurité d'un pays n'est plus garantie dans son intérieur si l'immensité de l'espace n'est pas gardée et surveillée comme jadis les passages de nos Alpes. Les expériences récentes de Londres et de Paris démontrent assez que l'aviation militaire est appelée à jouer un rôle sinon essentiel du moins de haute importance dans les guerres futures.

Aux dernières manœuvres, des exercices ont eu lieu dans les environs de Fribourg. Nous ignorons ce qu'il en est résulté, mais il faut souhaiter que l'armée suisse ne reste point en retard, dans cet ordre d'idées, vis-à-vis des pays qui nous environnent. Nous ne parlons évidemment point de course aux armements, ni de quantité d'effectifs. Mais il faut que notre armée soit prête toujours aux éventualités possibles, tant que les

grandes puissances adoptent encore des gestes menaçants et des attitudes qui ne présagent rien de bon en faveur de la paix.

Nous sommes ardents partisans de la paix, mais aussi et avant tout de notre indépendance, de l'ordre social et de la liberté. Et ce ne sera jamais en supprimant le gendarme que l'on amènera le criminel à de meilleurs sentiments. S.

Le Mont Arbedo

projette des millions de mètres cubes de matériaux dans la vallée d'Arbedo.

Mardi, dans l'après-midi, quelques ouvriers de l'atelier de réparations des C. F. F. à Bellinzzone furent envoyés dans la vallée d'Arbedo pour faire des réparations aux bassins d'eau aménagés pour la fourniture de l'énergie électrique nécessaire à l'atelier. Ceux-ci observèrent alors que quelques pierres commençaient à se détacher de la montagne. Prévoyant le danger, ils retournèrent immédiatement sur leurs pas et purent se sauver. Un quart d'heure après, un énorme éboulement s'abattit avec fracas sur la vallée d'Arbedo. Des nuages de poussière s'élevèrent et les habitants de Castione, les premiers, constatèrent que le sommet de la montagne s'était effondré.

Tous les chalets des alpages furent emportés.

La route militaire, construite pendant la guerre, a été également en partie emportée. Les pompiers d'Arbedo et de nombreux habitants se portèrent sur les lieux, mais le danger persiste, car les éboulements continuent.

Ensuite de ces éboulements, un lac va se former dans la vallée d'Arbedo. Les éboulements constituent un grave danger, notamment pour les villages d'Arbedo et de Molinasso. Il semble heureusement jusqu'à présent qu'il n'y ait pas de victimes.

Selon les témoins, le spectacle de la chute du sommet de la montagne fut des plus impressionnants. On avait l'impression, disent-ils, qu'on assistait à une éruption volcanique, tant la colonne de poussière qui s'élevait vers le ciel était dense et haute. Toutes les granges de Ruscada et de Costa sont ensevelies.

L'éboulement s'est produit exactement d'après les prévisions des savants. L'énorme avalanche est toutefois allée plus en avant dans la vallée d'Arbedo qu'on ne l'avait prévu.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Un télégramme de Durazzo annonce la découverte d'un complot dirigé contre la vie du roi Zogou d'Albanie. La loi martiale a été proclamée. Onze conspirateurs ont été passés par les armes.

Malheurs et accidents.

Sur la route de Berne à Steffisburg, une automobile a écrasé un enfant de 5 ans qui traversait la chaussée juste au moment du passage du véhicule.

Crimes et délits.

A Béziers, Midi de la France, deux bandits en automobile se présentaient au domicile de M. Tort, boucher, informant la maîtresse de ce que son mari venait d'être tué dans un accident d'automobile. Profitant du désarroi de cette dernière, ils lui assénèrent un coup de matraque. Tandis que la victime était évanouie, les malfaiteurs réussirent à découvrir et à emporter un montant de 100.000 fr. qui se trouvait dans un lit.

A Milan, le boxeur Cantone a tué d'un coup de poing un de ses amis avec lequel il venait d'avoir une dispute.

Dans une représentation cinématographique, à Gayarre, Espagne, un individu cria au feu par plaisanterie. Une panique se produisit, rapidement enrayée par la police. Quelques personnes ont été légèrement blessées.

FRIBOURG

Parti libéral-radical

L'assemblée des délégués du parti libéral-radical aura lieu dimanche 7 octobre, à 15 h. 30, au Cercle littéraire et de commerce, à Fribourg.

Tractanda :

1. Elaboration de la liste radicale pour les élections au Conseil national des 27 et 28 octobre.

2. Discussion et approbation du nouveau programme du parti.

3. Divers.

Le Comité cantonal se réunira le même jour, à 14 h., au Cercle. Les associations des districts se feront un devoir de convoquer leurs délégués, qui seront nombreux.

Au nom du Comité cantonal :

Le Secrétaire, A. BRASEY. Le Président, S. GUTKNECHT.

Les préfets.

Les préfets fribourgeois se sont réunis mercredi à Romont. Après la séance de travail, ils sont allés dîner à Vauderens.

Accident du travail.

Lundi après-midi, sur le chantier de l'église Saint-Pierre, à Fribourg, un ouvrier, Oscar Tinguely, est tombé d'un échafaudage d'une hauteur de 11 mètres. M. le docteur Gruner, appelé sur les lieux, a constaté que Tinguely avait des côtes brisées et souffrait d'une commotion cérébrale. Il l'a fait transporter à l'Hôpital cantonal.

Elle tombe d'un mur.

Samedi, vers 12 h. 30, Mme Schouwey, de Lossy, sœur de M. le député Barras, fit un faux-pas et tomba d'un mur, à la rue de l'Ancienne-Préfecture. Des voisins s'empressèrent de porter secours à l'accidentée et M. le docteur Bonifazi lui prodigua les premiers soins. Dans l'après-midi, Mme Schouwey fut transportée à son domicile dans une ambulance. Elle souffre des reins et du bassin. Son état est aussi satisfaisant que possible.

Parti socialiste fribourgeois.

Le parti socialiste fribourgeois, dans son assemblée générale de dimanche, tenue à la Maison du Peuple, à Fribourg, a décidé de présenter une liste de candidats pour les élections au Conseil national. Voici la liste :

MM. Joseph Broillet, conseiller général, Fribourg ; Gustave Maillard, conseiller communal, Broc ; Gaston Thévenaz, président du parti socialiste de la Gruyère, La Tour ; Léon Zillweger, conseiller général, Fribourg.

Possibilités d'affaires.

1. Maison à Fribourg-en-Brigaud (Allemagne) s'intéresse pour la représentation des produits suisses, tels que : chocolat, fromage et pâtes alimentaires.

2. Maison à Sofia (Bulgarie) s'intéresse à la représentation d'une fabrique suisse de lait en poudre.

3. Maison à Stockholm (Suède) se chargerait de la représentation d'une bonne maison suisse de fromage.

4. Maison à Berlin (Allemagne) désirerait entrer en rapport, pour la représenter, avec maison suisse exportant des dentelles.

5. Maison à Cologne (Allemagne) accepterait la représentation d'une firme exportant des fromages.

6. Maison grecque recherche fabricants suisses de chocolat, dragées de toutes sortes et articles de confiserie.

Chambre de Commerce fribourgeoise : Le Secrétariat.

Ecole ménagère agricole de Ste-Agnès.

Un cours complémentaire de culture maraîchère aura lieu à l'Ecole ménagère agricole de Ste-Agnès le jeudi 5 octobre, dès les 8 heures du matin. Il sera traité dans ce cours d'un jour les différents systèmes de conservation de légumes et des fruits pendant l'hiver.

Concours

des syndicats d'élevage bovin. Les concours des groupes des syndicats d'élevage bovin pour l'année 1928 sont fixés aux dates suivantes :

Samedi 6 octobre

9 heures : Praroman, N. ; Pont-la-Ville, N. ; Chavannes-les-Forts, N. 13 heures : Tinterin, R. ; La Roche, N. ; Sommentier, N.

Mardi 9 octobre

9 heures : Charmey, N. ; Le Bry, N. ; Gruyères, R. 13 heures : Charmey, R. ; Avry-dev.-Pont, R. ; Epagny, N.

Mercredi 10 octobre

9 heures : Cerniat, N. ; Hauteville, R. 13 heures : Bellegarde, R. ; Villarvolard, N. ; Le Crêt, N.

Vendredi 12 octobre

9 heures : Semsales, R. 13 heures : Vaulruz, N. ; Promasens, R.

Samedi 13 octobre

9 heures : Rue, N. ; Villariaz, R. ; Vuadens, R. 10 heures : Grangettes, N. 13 heures : Rue, R. ; Châteldard, R.

Mercredi 17 octobre

9 heures : Romont, N. ; Treyvaux, N. ; Farvagny, R. 13 heures : Romont, R.

Jedi 18 octobre

9 heures : Vuisternens-en-Ogoz, R. ; Siviriez, R. ; Le Mouret, R. 13 heures : Avry-sur-Matran, R. ; Villaz-St-Pierre, R.

Vendredi 19 octobre

9 heures : Châtel-St-Denis, N. ; Sâles, N. ; Bulle, R. 13 heures : Châtel-St-Denis, R. ; Sâles, R.

Samedi 20 octobre

9 heures : Grandvillard, R. ; Marsens, N. ; Bulle, N. 13 heures : Albeuve, R. ; Riaz, R.

Lundi 22 octobre

9 heures : Estavannens, N. ; Vuisternens-dev.-Romont, N. ; Bellaux, R. 13 heures : La Tour-de-Trême, R. ; Vuisternens-dev.-Romont, R.

Mardi 23 octobre

9 heures : Ependes, N. ; Saint-Martin, N. ; Altalens, N. 13 heures : Arconciel, N. ; Saint-Martin, R. ; Attalens, R.

Mercredi 24 octobre

9 heures : La Joux, N. ; Marly, N. ; Grange-neuve, R. et N. 13 heures : La Joux, R. ; Marly, R.

Chronique romontoise.

Chez nos pompiers.
Il était de tradition, à Romont, de terminer les exercices annuels des pompes par une grande revue du corps, revêtant chaque fois un certain décorum. Le jour était bien choisi : un dimanche, pas trop chaud ni trop pluvieux, l'automne pas trop avancé, une trêve après les labours continus qu'exigent les gros travaux de l'été. C'était en somme un grand jour, rompant la placidité de la cité que celui de l'inspection des pompes. Les hommes étaient alignés à l'heure fixée devant le hangar des pompes. Les casques brillaient, le cimier de cuivre lançait des éclairs. Les commandements brefs du capitaine sonnaient net. La manœuvre était admirable et c'était merveille de voir comment ces gaillards de tout âge évoluaient avec précision. Les pompiers faisaient de vraies prouesses, surtout ceux attachés au sauvetage. Puis venait la « supposition tactique » selon un thème qui faisait l'objet de longues méditations. Et, à l'esai de la pompe ou de l'hydrant, lorsque celui qui tenait le jet, poste de confiance et d'honneur, était parvenu à atteindre le coq qui couronne fièrement le clocher de l'église, tout allait bien : la ville pouvait dormir sur ses deux oreilles. Notez que tout cela se passait sous les yeux d'experts venus du dehors et en présence des autorités locales et d'une foule très dense qui ne manquait pas de témoigner son admiration pour les pompiers. La manœuvre se terminait par un défilé à l'allure martiale et dont le pas était rythmé par les accords d'une fanfare improvisée. Seuls les rangs de l'escouade placée près de l'auberge voisine montraient quelque flottement.
Cette année hélas ! l'Etat-Major du corps des sapeurs-pompiers a décidé pour des raisons particulières de supprimer cette revue. Le travail manuel s'est terminé dimanche dernier, par un exercice ordinaire auquel seul assistait comme officiel de la commune M. Criblet, directeur du feu.

GRUYÈRE

Nécrologie.

Mercrèdi est décédée à Epagny, Madame Vve Madeleine Sudan, une vénérable grand-mère, âgée de 82 ans.
Nous présentons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Le Théâtre Vaudois à Broc.

Rappelons pour la forme — car de tels spectacles se recommandent d'eux-mêmes — l'unique « soirée du rire » que le Théâtre Vaudois donnera dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Broc, samedi soir à 20 h. 30. Le Théâtre vaudois est avantageusement connu dans toute la Suisse depuis 14 ans. Toujours, il apporte avec lui la plus franche et la plus saine gaieté. Ses spectacles sont les meilleurs remèdes contre la neurasthénie et, samedi soir, les spectateurs feront une provision de rire pour toute la semaine.

En faveur de l'Exposition de Barcelone.

Nous exposons à nos lecteurs, samedi dernier, les avantages que comporte pour les industriels suisses, la participation à l'exposition internationale de Barcelone en 1929.
Les journaux annoncent que la Confédération a voté un subside aux exposants suisses à Barcelone. Ce doit être un encouragement apprécié.

Hôtel Impérial.

Ce film est un épisode authentique de l'une de ces multiples guerres balkaniques qui ensanglantèrent l'Europe vers 1911. Le récit de l'aventure elle-même ne donnerait qu'une très faible idée de cet admirable film dont les mille parfaits détails font toute la beauté. Enfin nous y voyons Pola Negri dans un rôle qui semble avoir été réalisé pour son prodigieux talent.

Cours de gymnastique préparatoire.

L'Association cantonale de gymnastique s'est mise, en son temps, à la disposition de la Société fédérale de gymnastique et du Département militaire fédéral pour l'organisation de l'enseignement préparatoire de la gymnastique. Elle a eu pour tâches premières et principales de développer et de cultiver le plus possible les exercices corporels et l'esprit patriotique dans la jeunesse.
En 1926, début de l'organisation de ces cours dans notre canton, trois cours seulement purent être organisés par la Commission cantonale, et, à notre honneur, deux dans la Gruyère. Notre canton ne devait pas rester en arrière. Six cours ont été organisés en 1927 et 13 en 1928. Le district de la Gruyère en a organisé quatre, à Bulle, Broc, La Tour-de-Trême et Vuadens. Ils ont donné entière satisfaction à l'inspection faite mercredi soir par M. Wicht, inspecteur cantonal et Président des dits cours.
A la fin de l'inspection, M. Wicht, remercia les dévoués et compétents moniteurs et adressa quelques bonnes paroles d'encouragement aux élèves. Il releva que si la jeunesse d'aujourd'hui se laisse parfois pousser vers l'exagération, il y a quand même un certain nombre de jeunes gens qui ont le souci de leur santé et qui tiennent à donner à leur corps des formes qui dénotent la robustesse et la volonté.
Il releva tout particulièrement que la gymnastique pratiquée comme nous le faisons dans nos sociétés et nos cours préparatoires était la base de tous les sports. Former une jeunesse saine et robuste, tel est le but que nous pour-

suivons, car maintenant plus que jamais nous avons besoin de gymnastique à une heure où la loi du moindre effort règne auprès de la jeunesse.

Pour terminer, il encouragea les élèves à continuer le programme de ces cours en faisant partie de la section de gymnastique de Bulle, où ils pourront se perfectionner dans les exercices populaires, branche athlétique.

Dimanche dernier, 30 septembre, les élèves de Bulle durent défilé devant le jury dont les membres étaient d'anciens gymnastes, pour subir leur examen final et obtenir leur certificat et diplôme. Nous publions ultérieurement les belles performances obtenues dans les différentes classes d'âge. C'est aussi avec plaisir que le Comité de la section de Bulle a enregistré la candidature de quelques élèves du cours qui, certainement, arriveront à de beaux succès !
A. G.

Concours de taureaux.

Résultats du 21 septembre 1928.

RACE TACHETÉE ROUGE.

Présentés : 59. — Primés : 54.

Taureaux âgés de 2 à 3 ans.

1re classe : MM. Jean Wismuller, Bulle, Aloys, 87 p.; François Clavel, La Part-Dieu, Ambos, 84 p.; Xavier Levrat, Bulle, Eléphant, 80 p.; Louis Charrière, Bulle, Baer, 80 points.
2me classe : Syndicat d'élevage, Gruyères, Ruedi, 78 p.

Taureaux âgés de 15 à 24 mois.

1re classe : MM. Louis Ruffieux, Bulle, Kurth, 89 p.; Ernest Barras, Bulle, Lion, 88 p.; l'Hoirie de Joseph Buchs, Bulle, Hugo, 86 p.; Jean Wyssmuller, Bulle, Floit, 85 p.; Jean Wyssmuller, Bulle, Dewet, 85 p.; Alfred Barras, Châtel-s-Montsalvens, Rubis, 85 p.; Thurler frères, Bulle, Vainqueur, 84 p. Amédée Geinoz, Neirivue, Floquet, 84 p.; Tercier frères, Vuadens, Galant, 83 p.; Léopold Dupasquier, Vuadens, Franz, 82 p.; Isidore Jordan, Vaulruz, Amor, 81 p.; Jean Morand, Enney, Lolet, 81 p.; Louis Gremaud, Vaulruz, Ami, 81 p.; Théophile Romanens, Vuippens, Held, 81 p.; Adolphe Gillard, Botterens, Marquis, 80 p.; Eugène Maguin, Riaz, Grimm, 80 p.; Antonin Chollet, Vaulruz, Berger, 80 p.; Joseph Andrey, Bulle, Baron, 80 p.; Maxime Allémann, Avry-dev-Pont, Vainqueur, 80 p.; Jean Pillamet, Grandvillard, Sultan, 80 p.

2me classe : MM. Pierre Charrière, Bulle, Max, 78 p.; Ernest Moret, Vuadens, Mikado, 78 p.; Anselme Comba, Les Sciernes, Victor, 78 p.; Arthur Gremaud, Riaz, Appolo, 76 p.
3me classe : MM. François Oberson, Sâles, Pirus, 74 p.; Louis Delacombaz, Albeuve, Coquel, 73 p.; Charles Gapany, Marsens, Mouton, 73 p.; Philippe Geinoz, Enney, Fripon, 70 p.; Nicolas Kolly, Pont-la-Ville, Aeteur, 70 p.; Piltet frères, Sâles, Rubis, 70 p.; Ernest Fragnière, Vuippens, Sapeur, 70 p.

Taurillons âgés de 10 à 15 mois.

1re classe : MM. Alexandre Charrière, Bulle, Hans, 82 p.; Firmin Mooser, Bellegarde, Théodor, 82 p.
2me classe : M. Joseph Bussard, Epagny, Jaco, 75 p.
3me classe : MM. Ernest Moura, Broc, Munter, 73 p.; Charles Gapany, Marsens, Riquet, 70 p.; Olivier Kolly, La Roche, Bileux, 70 p.

Taurillons âgés de 7 à 10 mois.

1re classe : MM. Jean Wyssmuller, Bulle, Helmut, 87 p.; André Stocker, Bulle, Florian, 85 p.; Joseph Dupasquier, Vuadens, Milano, 84 p.; Eugène Esseiva, Bulle, Faust, 84 p.; Alphonse Buchs, Bellegarde, Munter, 82 p.; Casimir Gremaud, Echarlens, Baron, 80 p.
2me classe : l'Hoirie Blaser, La Tour-de-Trême, Munter, 78 p.
3me classe : MM. Jean Wyssmuller, Bulle, Aspirant, 73 p.; Charles Deschenaux, Echarlens, Ami, 71 p.; Casimir Gremaud, Echarlens, Mani, 70 p.; Ernest Dupasquier, Vuadens, Baron, 70 p.; Jean Wyssmuller, Bulle, Aloys, 70 points.

Le dimanche sportif.

FOOTBALL

Championnat suisse, série A.

Cantonal et Etoile-Carouge font match nul : 2 à 2. L'équipe neuchâteloise, en grands progrès, aurait mérité la victoire. Bienne bat Lausanne-Sports 4 à 3. Match très équilibré, où l'on pratiqua du beau football, mais d'où la dureté de jeu ne fut pas exclue, à cause de la faiblesse de l'arbitre et de la conduite anti-sportive d'un public exalté. Le réveil de Servette se confirme. L'excellente équipe grenat se révèle redoutable. Elle a battu Fribourg par 7 à 2. Fribourg joua moins bien que d'habitude. Le derby chaux-de-fonnier, vivement disputé entre Chaux-de-Fonds I et Etoile I, fut gagné par l'équipe stelloise qui s'assura le meilleur par 4 à 2. Par cette victoire, Etoile s'installe en tête du classement de la région romande. Il est à prévoir que les Stelliens, avec la fougue qui les caractérise, mettront tout en œuvre pour ne pas se laisser détrôner.
Grosses surprises en Suisse centrale où Bâle battit le leader actuel, Granges, par 3 à 1. La supériorité de Bâle fut souvent écrasante. Young-Boys, dont on attendait beaucoup mieux, n'a pu mieux faire que match nul contre Solenne I où la défense fut de première classe. Le gardien de but, Progin, un Fribourgeois, fut merveilleux.
En Suisse orientale, Grasshoppers et Lugano continuent la série de leurs victoires, au détriment de Bruhl, (St-Gall) et Blue-Stars (Zurich). Bruhl résiste superbement et ne succombe que par 3 à 1 devant les Sauterelles, (Grassh.) résultat tout à l'honneur des saint-gallois. Les Luganais surclassèrent Blue Stars et battirent cette équipe par 7 à 0. Les lions de Winterthur se réveillent et battent St-Gall I par 7 à 3.
En Série Promotion, Fribourg-Promotion, qui s'était si bien comporté en face de Concordia d'Yverdon, se fait écraser par Renens I avec le score impressionnant de..... 20 à 1. L'équipe promotionnaire de Fribourg se doit de racheter cette cuisante défaite par des résultats probants à l'avenir.
En Série B, Central I réussit l'exploit de bat-

tre Stade II de Lausanne par 4 à 1. Richemond I de Fribourg, bat Racing II de Lausanne, 3 à 2.

En Série C, BULLE succombe devant OLYMPIA I, de Vevey, par 9 à 2. L'équipe veveysanne sortira sans doute champion de son groupe.

A l'étranger. — A Paris, l'Union sportive suisse obtint un nouveau succès dans le championnat de Paris, en battant le C. A. XIVme par 2 à 1. Nos compatriotes suisses maintiennent à Paris le bon renom du football suisse.

A Stockholm, la Suède bat l'Allemagne 2 à 0. Les Allemands auraient dû gagner, car ils furent supérieurs à leurs adversaires.

Dernière Heure

Un garde-vigne trouve la mort en poursuivant les coupables.

Un drame affreux s'est déroulé hier soir, à 21 heures, à l'entrée même du village de Concise, sur la route intercantonale Lausanne-Neuchâtel.

M. Clément Cousin, conseiller municipal à Concise et garde de vignes, venait de surprendre en flagrant délit de maraudage de raisins, deux individus arrivés en camion-automobile, portant plaque argovienne, l'instant d'avant, de la direction de Neuchâtel.

M. Cousin ayant interpellé les maraudeurs, ceux-ci s'empressèrent de remonter sur le camion arrêté au bord de la route — et auquel était accablée une remorque — et de démarrer.

M. Cousin leur ayant vainement intimé l'ordre de s'arrêter, eut le temps de sauter sur le marche-pied du camion, dans le but, sans doute, de demander leurs noms aux maraudeurs.

L'un de ces derniers, pour se débarrasser du garde-vignes et échapper ainsi au procès-verbal, le repoussa alors brutalement en arrière, tandis que le lourd attelage prenait de la vitesse.

M. Cousin tomba sur la chaussée. Une roue arrière du camion et les deux roues de la remorque lui passèrent sur les jambes, qu'elles broyèrent horriblement.

Malgré les cris de douleur poussés par leur victime, les occupants du camion se hâtèrent de fuir.

Mais M. Paul Porret, domicilié à Concise, qui avait assisté impuissant à cette rapide tragédie, s'empressa de prévenir la gendarmerie et avisa du même coup un médecin, M. le Dr Guerry, à Bonvillard, qui, accouru immédiatement chez M. François Thibaud, chef de réseau à Concise, au domicile duquel le blessé avait été transporté, ordonna son transfert d'urgence à l'infirmerie d'Yverdon.

Cependant, la gendarmerie avait fait diligence, et avisé les postes voisins. Le camion avait pris la direction d'Yverdon. A Grandson déjà, il était arrêté par les gendarmes et les deux maraudeurs conduits en lieu sûr, sur l'ordre du juge de paix de Grandson, qui les entendra ce matin à 9 heures.

Le chauffeur et son acolyte sont les nommés Adolphe Pfister, et Jean Knart, tous deux domiciliés à Windisch. Ils conduisaient le camion et sa remorque de Brougg (Argovie), à Vevey. Il va sans dire que l'attelage est sous séquestre.

Tous les soins prodigués à M. Cousin, à l'infirmerie ont été inutiles. Le malheureux garde-vignes est mort peu avant minuit, dans d'atroces souffrances. Ce drame navrant et son dénouement ont jeté la consternation dans toute la contrée, où M. Cousin jouissait de l'estime et de la considération de chacun.

La justice, espérons-le, saura châtier de façon exemplaire les coupables.

— Le gouvernement italien a autorisé les préfetures des provinces frontalières à reconnaître à nouveau les cartes spéciales pour le trafic frontalier pour toutes les personnes qui sont connues des agents de frontière.

Mademoiselle Elise, Monsieur Napoléon et Mademoiselle Augustine SUDAN, à Epagny ;
Madame et Monsieur PROGIN-SUDAN, à Epagny ;
Madame Vve Etienne METTRAUX-SUDAN et son fils, à Neyruz ;
Madame et Monsieur VIONNET-SUDAN et leur fils, à Epagny ;
Madame et Monsieur DEVAUD-SUDAN et famille, à Coltens ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond regret de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Madeleine SUDAN
née GREMION

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, pieusement décédée le 3 octobre 1928, à l'âge de 82 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Gruyères le samedi 6 octobre 1928, à 9 h. 45. Départ d'Epagny à 9 heures.

PRIEZ POUR ELLE !

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Mme Vve Marie ROUVENAZ, ses enfants et les familles parentes remercient sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont prouvé leur sympathie à l'occasion du grand deuil qui les frappe.

On peut s'abonner à „LA GRUYÈRE“, d'ici au 31 décembre prochain, pour le prix de 2 fr.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Vente juridique d'immeubles.

(deuxièmes enchères)
Vu l'insuccès des premières enchères, l'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, **mardi 9 octobre 1928 à 2 heures du jour** dans une salle particulière de l'Hôtel de ville à Gruyères, les immeubles art. 177b, 741, 867, 969, 704, 382b, 382a, 794 et 488a du registre foncier de Gruyères, soit **4 poses 244 perches de bon terrain.**
Bulle, le 3 octobre 1928.

TRAVAUX en soumission

La Commune de La Tour-de-Trême met en soumission la construction d'un chemin de dévotion publique à travers la gîte à Meyer „Les Albergues“.
Pour renseignements s'adresser à **M. Bossy Louis**, délégué aux travaux et déposer les soumissions chez M. le Syndic, pour le **vendredi 12 octobre prochain à 20 heures.**
La Tour, le 3 octobre 1928.
Le Conseil communal.

Des maçons sont demandés

de suite à l'entreprise **Emile Mamin & Fils** ST-LÉGIER (Vaud).

Société Electrique de Bulle.

MM. les actionnaires sont convoqués en **assemblée générale ordinaire, le samedi 13 octobre 1928, à 4 heures, à l'Hôtel de Ville de Bulle.**

TRACTANDA :

1. Rapport du Conseil d'administration et des commissaires vérificateurs pour l'exercice 1927-1928 ;
 2. Approbation des comptes et décharge au conseil d'administration et aux commissaires vérificateurs, répartition du bénéfice ;
 3. Nomination d'un membre du conseil d'administration, des commissaires-vérificateurs et de leur suppléant ;
 4. Propositions individuelles.
- Le bilan, le compte de Profits et Pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs sont déposés au bureau de la société où MM. les actionnaires peuvent en prendre connaissance. Les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées jusqu'au **12 octobre**, contre dépôt des actions, au siège social.
Bulle, le 22 septembre 1928.

Le Conseil d'administration.

Mise au concours.

Le poste d'**ORGANISTE** de la **Paroisse Catholique de Bulle** est mis au concours. Traitement fixe : Fr. 1.000.— Accessoires.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au **15 octobre** courant, auprès de **M. Félix GLASSON**, Président de Paroisse.
Le Conseil paroissial.

On demande une jeune fille

de 20-22 ans, pour les travaux du ménage et garder les enfants.
S'adresser à **Raymond Roullin**, maisons ouvrières, **BROC.**

A VENDRE

12 disques de gramophone état de neuf, pour 20 fr. seulement.
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7636 B.

On cherche à placer dans bonne famille catholique GARÇON

suisse allemand, 17 ans, pour travailler à la campagne.
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7635 B.

FEUILLETON de « LA GRUYÈRE »

Le Cœur et le Sang

par **Henri BORDEAUX.**

XV

Bianca.

— C'est là, me dit Michel en me désignant un chalet isolé, proche le chemin qui descend du col. Nous avions passé, la veille, dans son voisinage immédiat, mais il ne l'avait pas montré, désireux sans doute de garder pour lui seul l'émotion du retour.

— La tirelire est lourde et la liasse de billets épaisse. Tu as mis de côté beaucoup d'argent, Michel. C'est le prix du sang et Milio Missa ne valait pas si cher.

Mais il est rebelle à mes appréciations. Il regarde la petite maison qui m'attend. Je lui recommande de ne pas s'en aller :

— Reste auprès de cette croix. Si j'ai besoin de toi, je t'appellerai.

— Oh ! vous n'aurez pas besoin de moi.

— Encore faut-il que je sache où te retrouver. A tout à l'heure, mon petit : je parlerai en ton nom.

— A tout à l'heure, monsieur l'avocat.

Et il me tend la main, sous la contrainte d'un sentiment qu'il désire en vain me cacher. Je la lui serre affectueusement. La mission dont il me charge est pour moi sacrée. En me retournant sur le chemin, je le revois immobile, debout à l'ombre de la croix : il m'accompagne du regard, et ses yeux de voyant ne perdront-ils pas les murs pour suivre la scène de l'intérieur ?

Me voici devant le chalet qui, je le constate d'un coup d'œil, aurait grand besoin de réparations et sent la misère. Un homme aurait remplacé ces briques d'ardoise, bouché ces trous sur la façade, consolidé cette poutre branlante de l'avant-toit. Un homme, dans nos vallées, est toujours un peu charpentier et maçon. Bianca n'est sûrement pas mariée. Serait-elle donc demeurée fidèle au souvenir du meurtrier de son frère ? Dans tous les cas, le prix du sang sera le bienvenu.

Je frappe à la porte. Personne ne m'appelle. Les deux femmes sont-elles sorties ? J'entre à tout hasard. La première pièce, la pièce principale, celle qui sert de cuisine et de salle à manger, m'offre ce spectacle : une poule noire effrayée saute sur le rebord de la fenêtre ouverte, tandis qu'une femme, assise à côté du fourneau, ne daigne même pas me regarder ni remarquer ma présence. Je salue et j'aligne quelques mots de bienvenue. Pas de réponse. J'examine plus attentivement mon hôtesse : elle ne doit pas être âgée, cinquante-cinq ou soixante ans, elle est vêtue de noir, décemment, et porte un bonnet sombre, soigneusement noué sous le menton ; elle est bien calée sur le seul fauteuil de la chambre, mais elle paraît absente. Ses yeux vitreux n'ont plus de flamme. Elle les fixe sur moi sans parvenir à leur donner une expression de connaissance. Ils sont comme prolongés par deux rigoles le long du nez, comme si le travail des larmes avait creusé ces canaux. Elle n'est pas assez vieille pour être retombée en enfance. Le malheur a-t-il conduit la mère de Milio Missa jusqu'à la folie ? Dans la préparation de mon plan, j'avais songé à me faire d'elle une alliée, à me servir de sa foi religieuse pour la mener au pardon, à l'oubli, à l'acceptation d'une réparation, et peut-être pour l'intéresser à l'avenir de sa fille. Et voici que je ne puis même pas tirer d'elle un simple

bonjour. Le meurtre de son fils lui a-t-il détraqué la cervelle, et la responsabilité de Michel Gallice serait-elle plus redoutable que je l'imaginai ? Savons-nous les ravages que peuvent occasionner les conséquences de nos fautes ? Cette démente dans une mesure brulante, quel cauchemar pour un criminel !

Je ne puis prolonger davantage le tête-à-tête avec cet être inerte dont j'ai tenté vainement de tirer au moins un renseignement sur l'absence et le retour de Bianca. Celle-ci, pourtant, ne doit pas s'être beaucoup éloignée. Elle assure une garde absorbante. Dans quel état la découvrirai-je elle-même ? Vieillesse, résignation, et courbée sous le poids des maux, ou révoltée et agrie à force d'avoir souffert ? Je me décide à sortir et à l'attendre sur le chemin.

Ma patience sera bientôt récompensée. Je la vois revenir de la fontaine avec deux ciselins d'eau suspendus à une perche que supporte l'épaule. Elle est bien mince et fragile pour ces lourds travaux. Elle se tient droite pourtant. Eliézer ne dut pas dévisager Rebecca portant l'amphore avec plus d'attention : il cherchait la fiancée de son maître ; serait-ce une fiancée que je viendrais chercher, moi aussi, pour un autre ? Celle-ci est vêtue pauvrement, mais proprement. Elle a les pieds nus, la cheville étroite, les jambes fines. Les cheveux sont très noirs, la peau est uniformément hâlée. « Blanche comme son nom, blanche comme la lune, » m'avait dit sur le chemin de Bonneval, autrefois, son frère, cette canaille de Milio. Mais cette blancheur a été dévorée par le soleil et par la peine. L'ovale est allongé, un peu trop, comme celui de certaines vierges milanaises dont le modèle est peut-être venu de ces hautes vallées, et les traits seraient un peu flétris sans l'illumination des yeux qui les transfigure. Elle a dû être belle. Elle peut l'être encore, mais seulement dans l'émotion ou le bonheur, car

elle a passé l'âge de la première jeunesse où s'exaltent les races méridionales.

Je m'avance à sa rencontre, le chapeau à la main. Parle-t-elle le français, ou devrai-je l'entretenir en italien ? Je sais que, sur ce versant des Alpes, nos paysans de la Maurienne se font aisément comprendre par le moyen d'un patois qui mêle hardiment les deux langues. A tout hasard, je lui demande :

— Mademoiselle Bianca Missa, n'est-ce pas ? C'est bien vous ?

Interdite, elle considère sans aménité cet étranger qui lui barre sa porte et qu'elle dérange pour rentrer chez elle, et même elle montre un peu de crainte. Se souvient-elle qu'après la mort de son frère, son domicile fut ainsi envahi pour des interrogatoires, pour des convocations en justice ? Mais non, cela est si vieux, et puis je ne suis ni un magistrat ni un policier, puisque je m'exprime en français.

— Oui, monsieur, me répond-elle, et tout de suite sur la défensive, elle ajoute : Que me voulez-vous ?

— Ne désirez-vous pas que nous entrions ? Elle hésite : à cause de sa mère, ou parce qu'elle se défie de moi ? Notre conversation ne peut se tenir sur ce chemin où l'on passe. Elle se décide à me précéder à l'intérieur où sa présence met pour un instant une lueur de lucidité dans le regard vide de la malade qui, de toute évidence, ne vit que d'elle et par elle. Je lui désigne la pauvre femme :

— Il y a longtemps ?

— Non, monsieur, pas très longtemps. C'est passager. Ma mère va déjà mieux.

Elle défend le foyer et ne permet pas à un intrus de la plaindre. Cette fierté m'obligerait à battre en retraite, si je n'avais mon œuvre à accomplir, et je continue :

— Après le malheur ?

(A suivre).

Café de malt Kathreiner-Kneipp

Convient à tout estomac et à chaque âge. Conserve la santé ! Fait disparaître nervosité et irritabilité.

Bonheur dans les ménages !

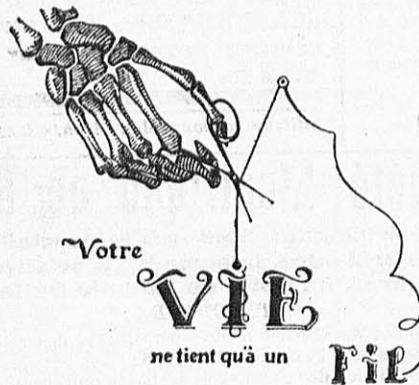
Le paquet d'un demi-kilo 80 cts.



24

Superbe bottine en box noir entièrement doublé peau, 2 semelles, 40 à 46, avantageux.

Chaussures Modernes Place du Tilleul
BULLE



Votre **VIE** ne tient qu'à un **FIL**

MALHEUR AUX VEUVES & AUX ORPHELINS DONT L'EXISTENCE & L'AVENIR NE SONT PAS À L'ABRI D'UNE ASSURANCE SUR LA VIE AUPRÈS DE

PATRIA
SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE
D'ASSURANCES SUR LA VIE
BALE

AGENT GÉNÉRAL :

M. C. DEILLON, 211, Rue de la Préfecture, Fribourg
Téléph. 1034. Chèques post. IIa 454. P.1073 F.

AVIS

aux propriétaires d'automobiles

M'étant assuré le concours d'un spécialiste qui, par 15 ans de pratique, connaît l'équipement électrique dans tous ses détails, j'entreprends la

revision des équipements électriques
réparations de dynamos, démarreurs
et batteries d'accumulateurs p. autos.

Recharge et conservation des batteries pendant l'hiver.
Travail garanti. Prix avantageux.

A. WEHREN Garage de l'Est
Château-d'Œx. Téléphone 150

COMMUNE DE BROG

Mises de bois abattu et déperissant.

La Commune de BROG met en vente, par voie de mises publiques

68 N^{os} de bois abattus et déperissants, situés dans ses forêts communales.

Les mises sont fixées au **samedi 13 octobre, à 8 h. du soir**, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Les conditions seront lues avant les mises.

La liste des numéros pourra être obtenue au Bureau communal, ou chez M. Antonin BARRAS, forestier, dès mercredi 3 octobre prochain.

Pour renseignements, s'adresser à M. Augusto RUFFIEUX, préposé aux forêts, ou aux forestiers.

Broc, le 2 octobre 1928.

Par ordre :

Le Secrétaire communal.

On demande en pension

un enfant de n'importe quel âge.

Bons soins assurés. S'adresser à M. Elle Thurler, La Tour-de-Trême.

ON DEMANDE un jeune domestique

de campagne sachant bien traire. Entrée de suite.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 2225 B.

On mettrait à mi-fruit 2 truies

portantes de 12 semaines.

S'adresser à l'Auberge de SORENS.

Un lot de MEUBLES à vendre

Prix avantageux !

Canapés, fr. 60, 110 et 130 ; Divans velours, fr. 120, 140 et 150 ; Armoires à 2 portes, fr. 75 et 95 ; 10 tables de nuit, à 20 fr. ; 5 tables rondes, bois dur, à 50 fr. ; Commode-secretaire, 100 fr. ; Toilettes avec marbre, 55 fr. ; Lavabos-commodes, bois dur, avec marbre, 125 fr. ; Buffets de service, depuis 130 fr. ; Chaises, 9 fr. ; Tabourets, bois dur, 3 francs.

Au Magasin **WIDMER-BLAIN** rue de Vevey, BULLE.

A LOUER

2 petits logements de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. GRANDGIER, rue de Vevey, Bulle.

A VENDRE

5 à 6.000 pieds de foin et regain à consommer sur place.

S'adresser aux frères MERCIER, Echarlons.

A VENDRE un domaine

de 20 poses, dont 2 de forêt, en un seul mas ; maison d'habitation, 2 granges, eau à l'abri.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7633 B.

A LOUER

pour le 1^{er} novembre ou époque à convenir

joli logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. S'adres. à M. Charles VIAL, employé C.E.G., La Tour-de-Trême.

On cherche jeune fille

honnête, propre et active, pour aider à la cuisine et au ménage.

Occasion d'apprendre à cuire. Bonne place stable. Entrée de suite. Offres avec certificats à la Pension du Léman, 15, rue des Alpes, GENÈVE.

A vendre

on Gruyère, un **joli domaine** de 14 poses, en un seul mas. Affaire facile à traiter.

S'adresser à J. BOSSON, agence immobilière, rue de Gruyères, BULLE.

Pour les CONFIRMATIONS Pour les BÉNICHONS

Grand choix en

Verrerie — Faïence — Porcelaine
Articles de Ménage.

Louis GAPANY-MORAND - BULLE -

VINS LIQUEURS

Services à vin unis, avec plateau depuis Fr. 6.—
filet mat " 6.90
Déjeuner 9 pièces, porcelaine fine depuis " 12.50
Service à thé porcelaine, filet or, 9 pièces " 9.—
" " " " 13 " 14.—
Dîner 6 personnes, faïence, jolis décors " 22.50
" 6 " porcelaine, feston filet or " 40.—
" 12 " " " " " " 67.—
" 12 " " décorée depuis " 80.—

Couteaux inoxydables depuis Fr. 0.85

Cuillères, Fourchettes, métal ferré, inoxydable, alpaca, argenté.

Louches — Pelles à tarte — Cuillères à crème.

Coupes et Corbeilles à fruits. — Cafetières nickelées. — Plateaux à servir

-- Prix spéciaux pour Messieurs les Cafetiers. --

BROC - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BROC SAMEDI 6 OCTOBRE, à 20 h. 30

Une seule „SOIRÉE DU RIRE“ donnée par le „THÉÂTRE VAUDOIS“

SUZETTE ET LE SOLDAT

Opérette de M. CHAMOT. — Musique de G. WALDMER.

Grand Intermède de chansons, monologues, duos. LES DE COUGNEVESTE

Vaudeville de Marius CHAMOT.

Billets à l'avance au Café de l'Hôtel de Ville et samedi soir dès 20 heures à l'entrée de la salle.

Mises juridiques d'immeubles.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra au plus offrant, le **mercredi 10 octobre crt., dès 14 heures, dans une salle particulière de l'Hôtel du Sapin, à CHARMÉY :**

L'immeuble art. 1873, le Verney, comprenant : habitation et pré de 59 perches, sis à Charmey, au bord du lac. Joli situation. Taxe cadastrale fr. 4.647.—

Les conditions déposent à l'Office.

Office des Faillites, Bulle.

Pour les Confirmations

Beau choix de

-- FEUTRES --

de tous genres.

SALON DE MODES

M^{me} Jeanne GLASSON

Au II^{me} Etage de la Maison Pinaton - BULLE -